

<https://www.snetap-fsu.fr/IFSE-des-Assistant-es-Ingénieur-es-Le-SNETAP-FSU-relance-le-sujet-avec-le-SRH.html>



# **IFSE des Assistant·es Ingénieur·es : Le SNETAP-FSU relance le sujet avec le SRH**

- Métiers - Ingénieur.e FR -

Date de mise en ligne : mercredi 4 février 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

À l'occasion d'une audience bilatérale hier avec le service des ressources humaines (SRH) et la direction générale de l'enseignement et de la recherche ([DGER](#)), nous avons une nouvelle fois abordé la question de l'[IFSE](#) des Assistant·es Ingénieur·es (AI).

Voici un point de situation :

Ce sujet avait déjà été soulevé en question diverse lors du CSA ministériel, sans réponse précise ni acceptable.

Hier, nous avons donc de nouveau dénoncé la méthode utilisée pour raboter le montant d'IFSE annoncé entre la note du 27 mai ([2025-340](#)) et celle d'octobre ([2025-708](#)), ou plutôt l'absence de méthode et d'égard pour les agent·es concerné·es.

Par ailleurs, nous avons rappelé qu'à ce titre, [nous avions adressé des courriers](#) pour dénoncer cela et qu'une réponse écrite était toujours attendue.

Enfin, nous avons, sur le fond de ce dossier, pointé les incohérences totales avec ce qui a été fait pour les AI dans la note 2025-708.

En effet, dans la note d'octobre, des catégories « Enseignement supérieur d'Île-de-France » et « Enseignement technique d'Île-de-France » sont apparues pour tous les autres corps de l'enseignement technique et supérieur, alors que pour les AI (et les infirmier·es), il n'en a rien été.

Nous avons donc rappelé à quel point cet élément illustre le « n'importe quoi » qui a présidé à ce que le SRH appelle une correction.

En guise d'explication, les représentant·es du SRH ont invoqué le plafond d'IFSE. Nous avons immédiatement récusé cet argument puisque l'[arrêté du 24 mars 2017](#) démontre le contraire.

Face à tous ces arguments bien faibles et à l'absence d'explications concrètes, nous avons rappelé notre détermination à ne pas accepter ces bries d'explications. L'administration a finalement indiqué qu'il allait être procédé à un nouvel examen de la situation.

Sans nous bercer d'illusions sur la volonté réelle de l'administration de revenir en arrière, soyez assuré·es de notre détermination à obtenir une réponse écrite et à lui faire assumer la situation tant sur le fond que sur la forme.

Nous sommes conscients que ce retour et les informations qu'il contient ne constituent pas une avancée significative, mais il nous semble important, malgré tout, de vous tenir au courant et de vous assurer que nous suivons toujours ce dossier et que nous restons déterminé·es à ne rien lâcher tant que l'administration n'aura pas apporté une réponse et une expertise réelle de la situation qu'elle a elle-même générée.